



## Communiqué de presse

**30 acteurs du monde économique et du monde du Droit donnent le coup d'envoi de la Filière des Services Juridiques et du Droit, et entendent l'inscrire parmi les 18 filières industrielles stratégiques françaises.**

### Paris, le 22 mars 2021

Dans un monde d'une complexité grandissante où le risque augmente, où la matière juridique est devenue une arme de guerre économique et la qualité des services juridiques un atout compétitif, 30 dirigeants d'entreprise, directeurs juridiques, juristes d'entreprises, universitaires et associations professionnelles s'associent pour affirmer la nécessité de rassembler les acteurs de l'industrie des services juridiques et du droit dans une démarche de filière économique et annoncent à cet effet, la création de l'Association de la « Filière Des Services Juridiques et du Droit » (AFSJD).

Ce projet s'entend au sens du Plan d'investissement d'Avenir (PIA) et du Plan de Relance, comme un outil de souveraineté, de compétitivité, un accélérateur de transformation sectorielle, de croissance, de création d'emplois et d'innovations.

Cette démarche consacre et facilite l'organisation d'une véritable « industrie » stratégique de 40 milliards d'euros, soit 1,4% du PIB de la France.

L'Association a pour objet de « fédérer les acteurs de la filière des services juridiques et du droit, de définir et mettre en œuvre les actions contribuant à la structuration, au développement et à la compétitivité internationale de la Filière, afin d'accompagner les évolutions de la société par le droit et répondre aux attentes de l'ensemble des parties prenantes. (...) »

Ses missions sont notamment les suivantes :

- Définir les axes et les enjeux de la Filière, dans un souci de compétitivité et de souveraineté ;
- Développer le capital humain et l'emploi de la Filière ;
- Favoriser l'accès au droit et le fonctionnement des services publics de la justice ;
- Etablir et maintenir un diagnostic partagé sur les enjeux économiques, sociaux, numériques et stratégiques de la Filière ;
- Assurer la gouvernance du comité stratégique de la Filière, de ses axes, des plans d'action et le respect des engagements qui en découlent ;
- Promouvoir et valoriser la Filière et ses métiers en vue de renforcer son attractivité, sa compétitivité ;
- Assurer la représentation de la Filière, mener des négociations à l'égard des tiers, dans le respect de la représentativité des professions qui y participent ;

La Filière va structurer ses travaux et initiatives autour des six axes stratégiques suivants :

- Formation et développement des compétences, maintien, développement de l'emploi et du capital humain ;

- Innovation, Recherche et Développement ;
- Plateformisation de la Filière et sécurité des données ;
- Réglementation et éthique professionnelle ;
- Accompagnement des acteurs de la Filière dans leur transformation digitale, développement des entreprises ;
- Rayonnement International de la Filière.

Comme le précise Jean-Marie VALENTIN , président de l'association de la Filière des Services Juridiques et du Droit (AFSJD) : « *Les usagers du Droit ont besoin d'une filière juridique agile, efficace et compétitive pour relever leurs défis quotidiens et chacun sait combien ces défis sont aujourd'hui considérables. Pour répondre à cette attente, les acteurs des services juridiques et du droit ont besoin d'un terreau propice à la valorisation du capital humain, à l'innovation, à l'initiative, à la prise de risque partagée et à la mise en œuvre de projets ambitieux. Nous sommes ce terreau, cet accélérateur d'initiatives au service de l'ensemble des acteurs. Nous voulons faire de la filière des Services Juridiques et du Droit un véritable atout compétitif pour notre pays et pour l'Europe. Nous aspirons à ce que cet objectif soit partagé avec les pouvoirs publics dans le cadre d'un contrat de filière.* »

L'association a nommé six vice-présidents, en charge des axes stratégiques de la Filière qui ont débuté leurs travaux.

- Axe Innovation : Véronique CHAPUIS (Présidente Fondatrice, Lex Colibri) ;
- Axe Développement des Compétences : Christophe ROQUILLY (Doyen du corps professoral et de la recherche, EDHEC) ;
- Axe International : Jonathan MARSH (Président, European Company Lawyers Association) ;
- Axe Accompagnement des acteurs de la Filière dans leur transformation digitale & développement des entreprises : Olivier CHADUTEAU (Managing Partner, Day One) ;
- Axe Réglementation & Ethique professionnelle : Philippe COEN (Directeur juridique, Groupe Disney France) ;
- Axe Plateformisation : Thibault GUILLEMIN (Avocat, Guillemin Flichy).

Une conférence de presse réunissant le président et les vices présidents se tiendra le [25 mars].

Membres fondateurs : Sarah Albertin (Directrice de programme IHEJ) Thomas Baudesson (Avocat, AMCO, Clifford Chance) - Régine Borgeot (Directrice juridique, Fondation Institut Curie) - Emmanuelle Butaud-Stubbs (Secrétaire Générale, ICC France) - Jacques-Olivier Boudin (Directeur juridique, Groupe Pomona, Administrateur AFJE) - Stéphane Baller (Avocat, Initiateur de Droit comme un H) – David Capitant (Professeur, Paris I Panthéon-Sorbonne) – Bruno Deffains (Professeur, Paris II Panthéon-Assas) Olivier Chaduteau (Managing Partner, Day One - Véronique Chapuis (Présidente Fondatrice, Lex Colibri) – Pierre Charreton (Fondateur Pierre Charreton Conseil, Président d'honneur de l'AFJE) – Louis Degos (Avocat, associé-gérant, K&L Gates, AMCO, AMCNB) – Philippe Coen (Directeur juridique, Groupe Disney France)- Christophe Garraud (Avocat associé, Willkie Farr Gallagher) – Boubakar Dione (Directeur juridique groupe, Bpi France) – Sacha Gaillard (Juriste, Président-fondateur d'EspriTerritoires, Adjoint au Maire Ville de Saint-Cloud) - Thibault Guillemin (Avocat, Guillemin Flichy) – Aurélien Hamelle (Directeur juridique, Total S.A., Cercle Montesquieu) – Laure Lavorel (Présidente du Cercle Montesquieu) - Iohann Le Frapper (Directeur des Ressources Humaines, Groupe SNCF) – Gilles Lhuillier (ENS Rennes)- Jonathan Marsh (Président, European Company Lawyers Association) - Alexandre Menais (Secrétaire général, ATOS) – Marc Mossé (Président de l'Association Française des Juristes d'Entreprise) – Denis Musson (Personne qualifiée)- Eric O'Donnell (COO DJ Total S.A.) – Anne

*Laure Paulet (Secrétaire générale AFJE) – Marie Potel-Saville (Présidente Fondatrice, Amurabi) – Jean-Emmanuel Skovrn (Avocat associé fondateur BDGS) – Jean-Marie Valentin (Président-fondateur, Legal Cluster) - Christophe Roquilly (Doyen du corps professoral et de la recherche, EDHEC-) - Anne-Hélène-Laure des Ylouses (Avocate associé AMCNB))*

Pour en savoir plus sur la Filière des Services Juridiques et du Droit, nous vous invitons à consulter le site de l'Association, disponible à l'adresse suivante : <https://www.filierejuridique.org>

Contact presse : Coralie Tsatsanis – [coralie.tsatsanis@afje.org](mailto:coralie.tsatsanis@afje.org) – 06 64 70 01 16